

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 110 (1984)

Heft: 14

Artikel: Transformation urbaine entre mémoire et amnésie: instantanés d'un lieu en mouvement - Longemalle

Autor: Vasiljevi, Slobodan M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transformation urbaine entre mémoire et amnésie

Instantanés d'un lieu en mouvement - Longemalle

par Slobodan M. Vasiljevic

Sans que nous en prenions conscience, l'image de la ville se modifie autour de nous. Puis, un jour, pour un détail ou pour une plaie béante, nous réalisons que nous vivons dans un cadre étranger, où nous ne nous sentons plus à l'aise. Nous en voulons à ceux qui ont ainsi détruit un monde — largement imaginaire, tant nos apports y sont importants — sans que nous comprenions réellement ce qui s'est passé.

La vie de la cité se reflète dans cette mutation. Comme dans une existence humaine, la ville connaît de bons et de mauvais moments. Les critères nous font cruellement défaut pour fonder notre jugement positif ou négatif. Slobodan Vasiljevic recourt à l'analyse historique de la fonction du lieu pour condamner, puis proposer ses propres remèdes. Comme de coutume, il agacera nombre de Genevois, qui devront toutefois reconnaître que sa démarche s'appuie sur des connaissances solidement fondées par l'étude des archives.

Cette fois-ci, son regard s'est posé sur la place Longemalle et le tout proche quartier de la Madeleine, au moment où des efforts méritoires sont consentis pour animer ce dernier. Après avoir sabré à outrance pour faciliter la circulation, on ferme rue et place pour que puissent s'ébrouer les piétons!

La décomposition chronologique à laquelle l'auteur se livre sous nos yeux débouche sur une proposition originale: inspirée de l'exemple classique, elle relève de l'architecture-fiction. Elle se heurtera aussi peu à l'indifférence qu'elle ne fera l'unanimité...

La réflexion sur la mutation de Genève serait-elle l'exclusivité des hôtes de cette ville, alors que ses fils négligeraient un recul occasionnel des plus salutaires?

Dédale

Dans son sens noble, l'architecture consiste à créer des « lieux ». Le remarquable ouvrage d'Aldo Rossi *Architecture de la Ville* pose le problème de la lecture de la ville comme lieu de l'histoire, basée sur les rapports complexes entre la morphologie urbaine et la typologie des édifices. Le facteur déterminant d'une culture urbaine, observée sous l'angle historique, est la création et le maintien de « l'esprit du lieu », le *genius loci* [1]. Dans son livre portant ce même titre [2], Christian Norberg-Schulz pose la question: « Mais alors, qu'entendons-nous par lieu? Certainement quelque chose de plus qu'une abstraite localisation. Notre intérêt est dans la *dimension existentielle* en relation avec le lieu »².

Géographie du lieu: Longemalle (à proximité de la Madeleine)

Les lieux détiennent justement un pouvoir grâce à l'imaginaire collectif qui les fige. L'origine — et par là même la signification première — du nom *lieu*, sujet de notre réflexion, est à ce titre évocateur. Analysons succinctement les trois noms qui se rattachent au « *genius loci* » du Port: Longemalle, Rive et Madeleine, car ils sont étroitement liés par la stratégie classique de l'organisation spatiale.

- Longemalle (également désigné dans les documents anciens comme « Longemala », « Longemasle », « Longymallaz » [3], de *longe* (comme une longe de cuir) et de *mala*, mauvaise, soit mauvaise longe de terre (terrain marécageux);
- autre variante, de *longer* (en suivant le bord) et *malle* (malha), terme lié au courrier par voie lacustre ou maritime.

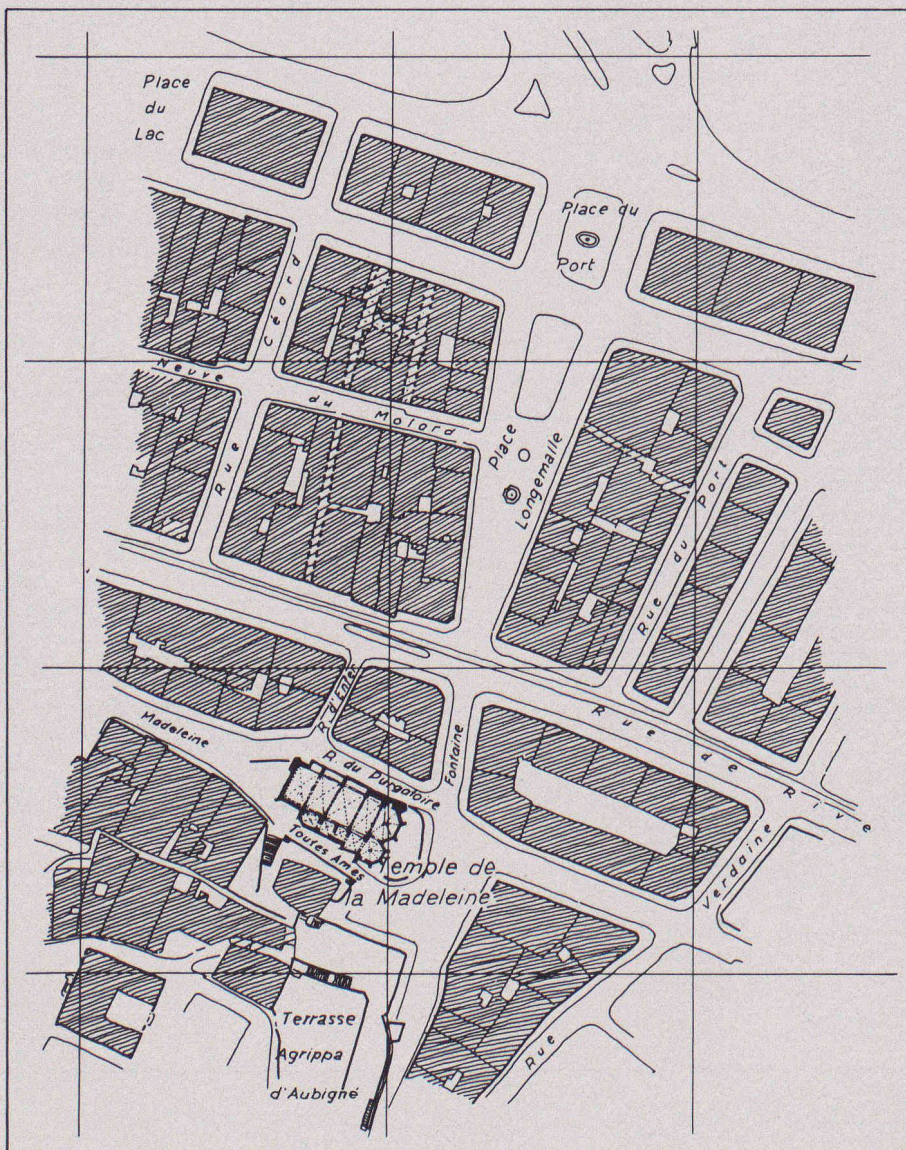
Étroite bande de terre ferme au pied de la colline, entre le cours du Rhône et le delta de Jargonant, Longemalle devient très tôt le *pôle de structuration urbaine* en contrebas de l'église de la Madeleine.

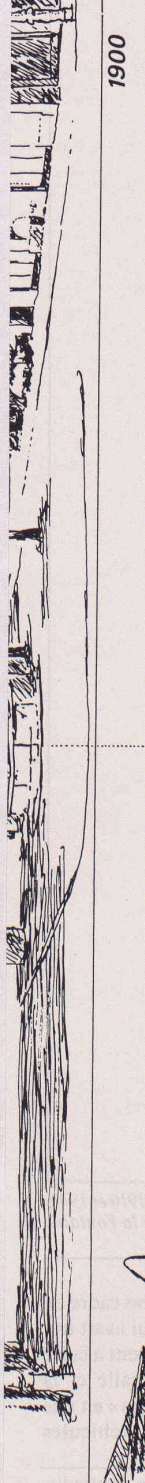
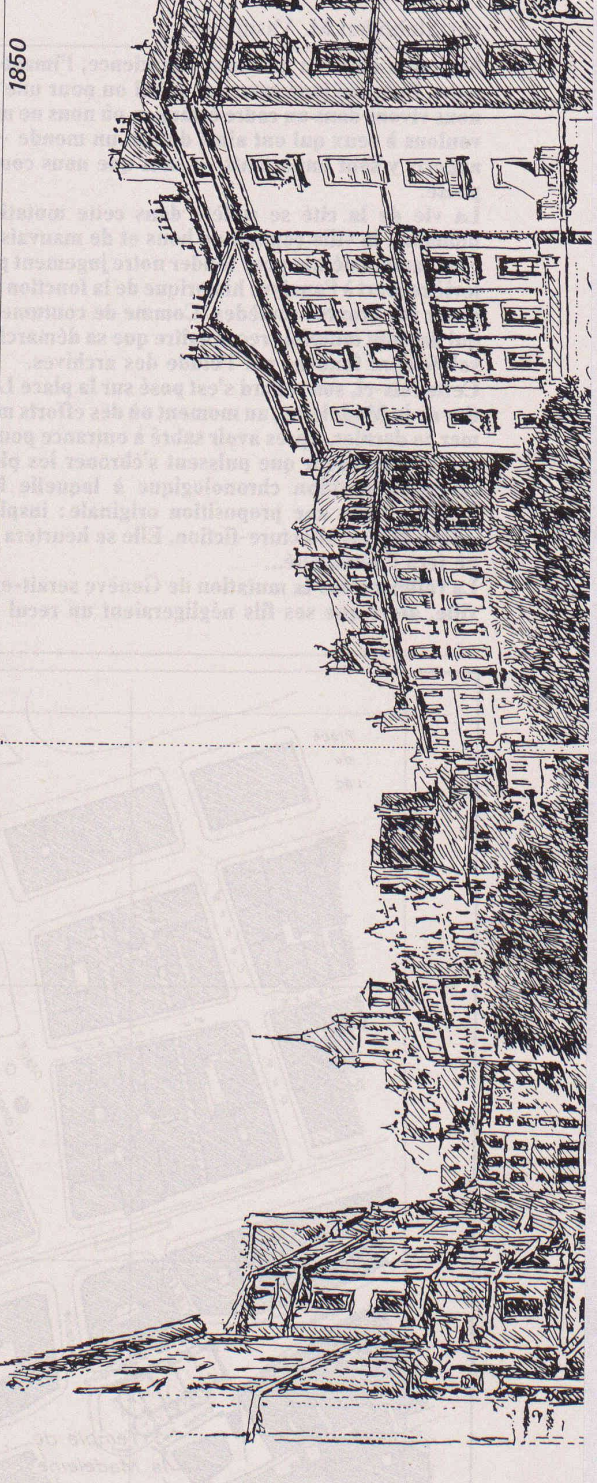
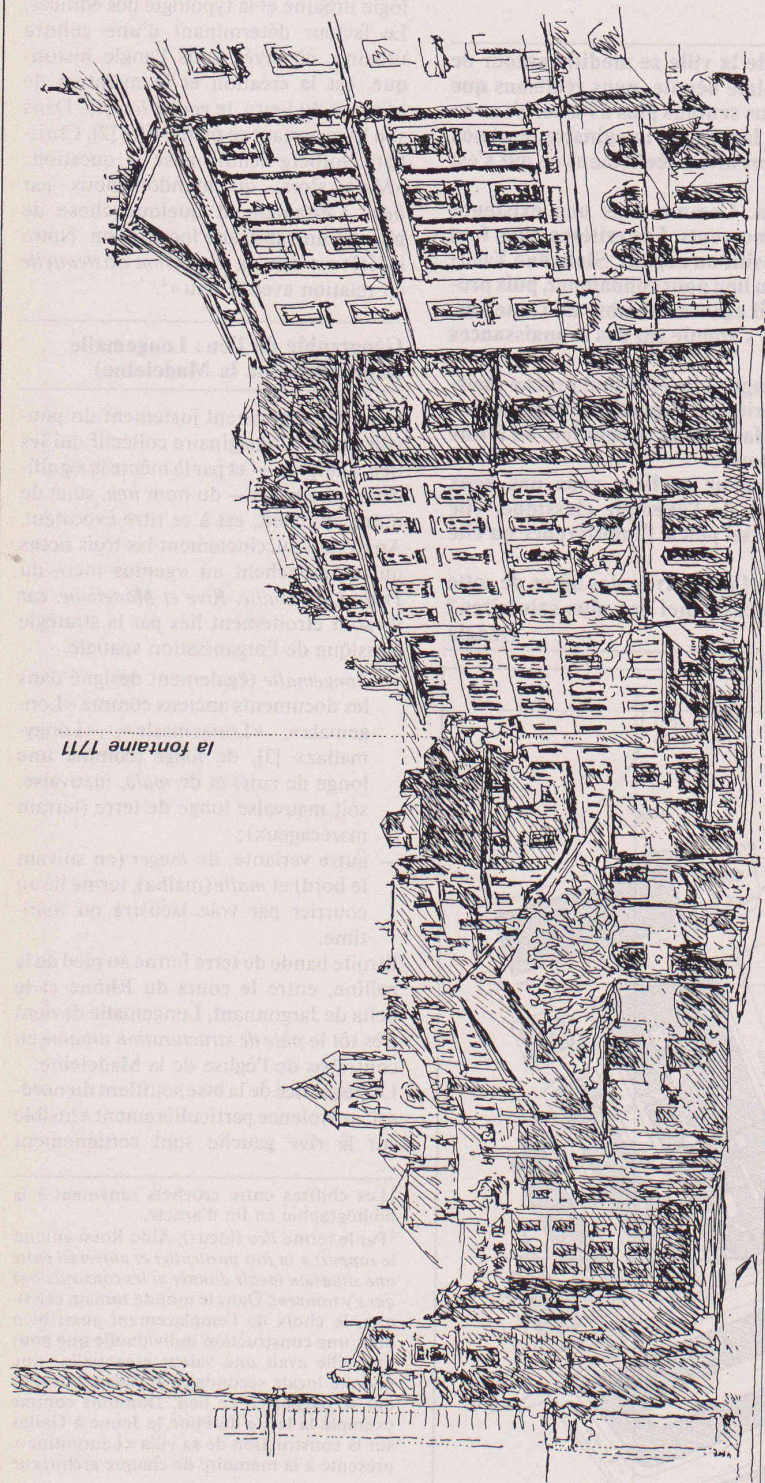
La fréquence de la bise soufflant du nord-est, sa violence particulièrement sensible sur la rive gauche sont certainement

¹ Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

² Par le terme *lieu* (locus), Aldo Rossi entend le rapport à la fois particulier et universel entre une situation locale donnée et les constructions qui s'y trouvent. Dans le monde romain classique, le choix de l'emplacement aussi bien pour une construction individuelle que pour une ville avait une valeur essentielle; une divinité locale secondaire présidait à tout ce qui se passait en ce lieu. Donnons comme exemple la lettre de Pliny le Jeune à Gallus sur la construction de sa villa « Laurentine », présente à la mémoire de chaque architecte.

Fig. 1. — Plan actuel du quartier Madeleine-Longemalle. L'extrait cadastral est complété par l'inscription du plan du Temple de la Madeleine dans son état actuel; il est amputé de l'abside sud (démolie) en 1930. Longemalle et la Madeleine sont fondues dans un entonnoir, sans obstacle visuel entre deux.





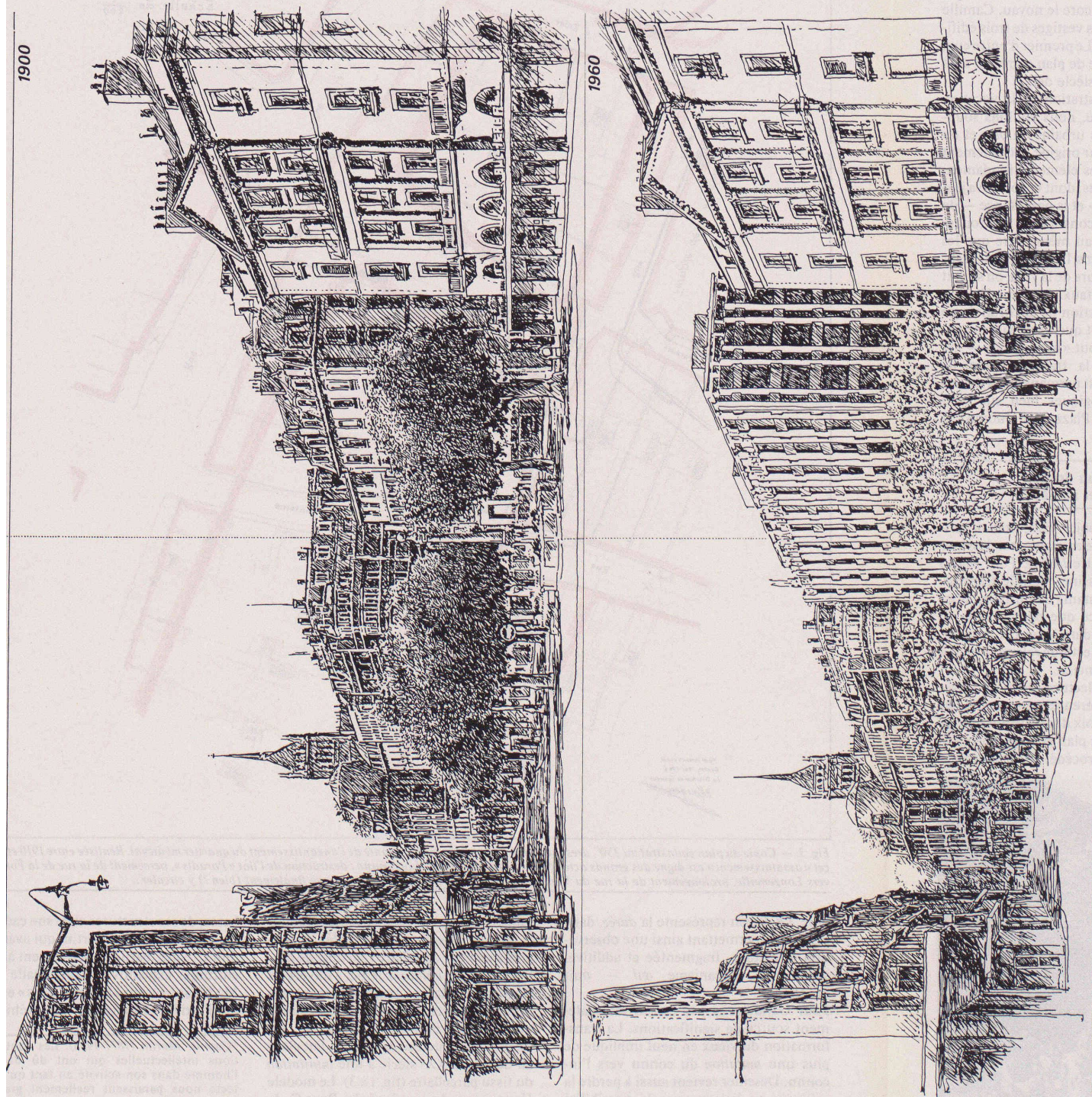


Fig. 5. — « Instantanés » de Longemalle et du Port, avec la fontaine d'Abelle comme axe de composition, présentés chronologiquement. On remarque que seul le front est conservé, le reste étant à l'image de la transformation urbaine évoquée dans le texte.

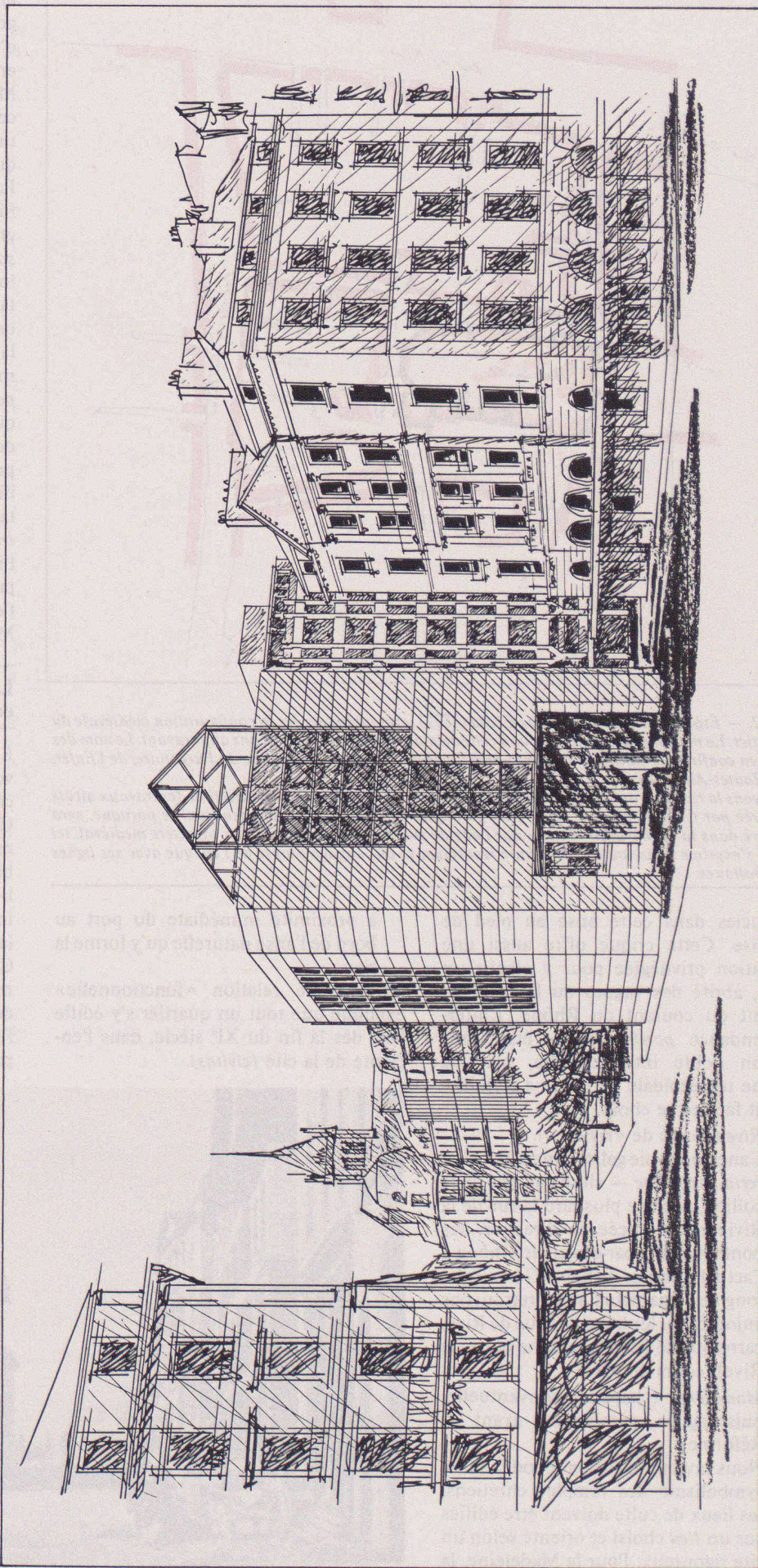


Fig. 7. — Proposition de conclusion de l'espace analysé dans le texte. Ce dessin ne se veut qu'une base pour une discussion constructive sur les faits urbains. Louis Blondel n'a-t-il pas dit que la démolition de la Tour-Maitresse était une stupidité? — Le projet de cette tour n'a pas été conçu sous l'angle de l'architecture de l'objet, mais comme un apport polémique au débat sur la ville.

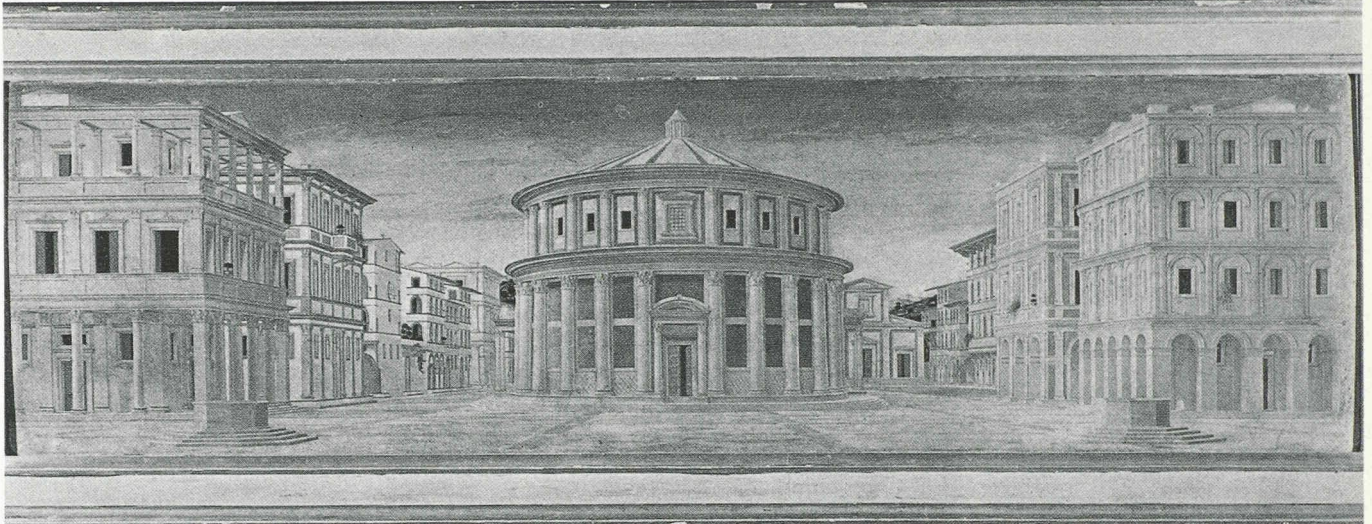


Fig. 6. — Perspective d'une place urbaine idéale : Palais ducal à Urbino, par Piero della Francesca, peintre du Quattrocento. C'est là notre inspiration pour une conclusion de la place Longemalle.

motorisés. Le fort évasement originel de la place Longemalle vers le lac était protégé par une paroi opaque protégeant des vents les Rues Basses. Le percement frontal a ouvert un orifice à la bise jusqu'au plateau du Bourg-de-Four. De façon plus grave encore, cet «entournoir» a détruit le microclimat du lieu.

L'ouverture partielle du Molard côté lac, intervenue en même temps, a eu un effet similaire; toutefois, le maintien de la Tour du Molard a limité la brèche à 12 m de large (contre 44 m à Longemalle) et permis de réduire les atteintes à la structure originelle du lieu.

Partant des relations de cause à effet lors de la transformation de ce lieu urbain fondamental, notre analyse critique s'articule autour de la confrontation entre *mémoire* et *amnésie*. Elle relève comment la mémoire subjective et sentimentale, attachée à des faits épisodiques et mineurs, oublie les bouleversements structurels majeurs. Nous avons aligné des fragments du bâti, inscrits dans l'histoire du lieu (puis oubliés). Le résultat démontre la fragilité de la mémoire collective; en effet, les mutations de l'espace bâti dans ce lieu ont été ininterrompues. L'accélération récente de ce changement accentue et amplifie nos réactions, par ailleurs entretenues par les manipulations des conservateurs. Il faut relever que la présence d'un monument majeur, donc d'une permanence significative pour la cité, recueille le consensus général et sans équivoque, auquel cha-

médiévale en pleine rénovation, de l'autre, en tant que directeur de bureau du plan d'expansion, attaché aux Travaux publics, il a dû assumer — en essayant de l'atténuer — la refonte du quartier Longemalle-Madeleine. De plus, il fut un fervent défenseur de la Charte d'Athènes et de Le Corbusier.

Camille Martin s'est de plus occupé de la rédaction du volume 2, consacré à Genève, de la *Maison bourgeoise en Suisse* (Zurich, 1912), que la SIA publie depuis 1910.

⁴ Les prises de position des sections genevoises de la SIA et de la FAS contre «l'empaillage» d'anciens bâtiments ont été évoquées à plusieurs reprises dans ces colonnes.

que acte ultérieur va se référer. Malheureusement pour le quartier de la Madeleine, c'est la rage hygiéniste qui a détruit dans les années trente, malgré la présence de Camille Martin, le contexte médiéval.

Notre subconscient oublie que des lieux tels que des ports offrent un espace qui, construit ou non, suit par sa fonction un processus constant de changement, dicté par les exigences de son exploitation. Toute tentative d'arrêter ce mouvement, de «muséifier» le lieu, surtout après sa désaffectation, est dérisoire et ridicule. L'exemple contemporain de nos aéroports, en perpétuelles modifications et restructurations, illustre la destinée de lieux de *ruptures de charges* soumis à une constante évolution.

Autrefois — aujourd'hui : confrontation d'images

La reviviscence, par l'image, de la cité de Genève est d'une actualité extraordinaire, dont l'intérêt est attesté par l'édition ou la réédition de nombreux ouvrages, recueils de photographies ou de gravures, par exemple :

- Genève 1842-1942, Payot, 1976;
- Genève, images du passé — images du présent, Phares, 1970;
- Genève, passé et présent sous le même angle, Slatkine, 1983.

Tous ces ouvrages sont orientés sur les images — des instantanés — des lieux riches en histoire ou rattachés à des historiettes invérifiables. Des textes nostalgiques sur les mérites du temps de jadis complètent ces images comparant hier et aujourd'hui vus du même point de vue. Formellement, notre méthode paraît au départ similaire : *comparer et confronter*. Toutefois, dans le cas de Longemalle, partant d'une succession chronologique d'instantanés, nous avons voulu démontrer que le changement de la structure morphologique à l'époque fazyste a définitivement transformé et désaffecté le «lieu». Le reste, soit le percement vers la

Haute-Ville dans les années vingt et les «rénovations-reconstructions» (comme on dit pudiquement) d'hier et d'aujourd'hui sont des «opérations normales», car il n'y avait plus grand-chose à sauver. Et aujourd'hui encore, des interventions mineures sont «négociables», tant qu'on ne touche pas aux bâtiments «monumentalisés»⁴, car cela donne l'illusion que l'image d'antan est toujours présente.

Ces derniers temps, l'image de notre cité «muséifiée», de plus en plus «préservée» des activités suspectes des architectes (-démolisseurs) s'est enrichie par la grâce d'un procédé salutaire consistant à «éventrer» puis à «empailler». Les sociétés de «protectionnistes», agissant en symbiose avec les autorités compétentes, sont en train de créer l'homme nouveau : le «phtisio-bâtisseur». L'exemple d'une conservation «empaillée», la Marktgasse à Berne, a suscité des émules.

Ce qui par contre est nouveau, c'est que le citoyen a compris que les pastiches de la place des Bergues et de la place Chevelu sont des parodies architecturales. Les autorités le leurrent aujourd'hui avec la nouvelle formule, tout aussi trompeuse et bien plus chère, de «l'empaillage».

Dans l'actuelle période d'hystérie protectionniste, on commence à vouloir sauvegarder n'importe quoi; par la présente étude, nous avons tenté d'éclairer par des faits la mémoire et l'oubli du lecteur, lui permettant, peut-être, de choisir sa vérité et son équilibre entre *l'inertie* prônée aujourd'hui et le mouvement contrôlé qui a toujours caractérisé les cités dynamiques.

Une tour — nouvelle valeur symbolique de la lecture

Peut-on conclure une réflexion critique sans proposer — prudemment — un remède, un traitement par analogie? L'illustration initiale de notre analyse (fig. 4), datant de 1860 environ, présente

au centre de la place Longemalle le bâtiment de la *Grenette*, construit vers 1725 et démolé en 1868. La vue est prise du bord du bassin de la douane, presque à l'emplacement actuel du Monument national (fig. 5 en haut).

Nous constatons qu'au milieu du XIX^e siècle, ce lieu était divisé en deux places distinctes :

- Longemalle, avec toutes les caractéristiques d'une «piazza» fermée, abritée;
- une place ouverte, donnant sur le port et le lac.

Les raisons de la disposition fermée de la place Longemalle, comme d'ailleurs de celle du Molard à la même époque, sont logiques et évidentes. Les plans levés par Billon et Céard donnent des indications à ce sujet : côté *bise* et côté *vent*. Depuis que les Anciens ont commencé à bâtir sur le flanc nord de la colline, orienté vers la bise, la protection contre les effets du vent constituait la base de toute décision de construire.

Notre proposition — polémique sans aucun doute — s'appuie sur les faits

exposés ici et paraît aujourd'hui opportune, au vu de la dégradation subie par le lieu. Elle consiste à construire *une tour*, distante de quelques «toises du roy» de l'emplacement de l'ancienne Tour-Maitresse, «stupidement démolie» (Louis Blondel); le caractère et la silhouette de Genève n'en seront pas trahies. Le raffermissement de la Rade en sera consolidé et «l'entonnoir à bise» réduit dans ses effets. De plus, l'axe dévié du pont du Mont-Blanc y trouvera une conclusion symbolique. Enfin, si l'on y installe l'*Office du tourisme*, l'élément essentiel de sa lecture sera perceptible également à l'étranger arrivant dans cette cité cosmopolite.

A bon entendeur salut !

Adresse de l'auteur :
Slobodan M. Vasiljević
Avenue Marc-Monnier 5
1206 Genève

Bibliographie

- [1] ALDO ROSSI: *L'Architecture de la Ville* (trad. française), L'Equerre, Paris, 1981.
- [2] CHRISTIAN NORBERG-SCHULT: *Genius Loci — Paysage, ambiance, architecture*, P. Mardaga, Bruxelles, 1982.
- [3] CONRAD ANDRÉ BEERLI: *Rues Basses et Molard*, Editions Georg, Genève, 1983.
- [4] CAMILLE MARTIN: *La restauration du Temple de la Madeleine*, Genava, revue d'archéologie et d'histoire de l'art, Genève, 1924.
- [5] D. AGREST, M. GRANDELSONAS: *Architettura fra Memoria et Amnesia*, Lotus 39, Electa Milano, 1983.

Cartographie

- A Plan levé en 1726 par l'architecte Jean-Michel Billon sur les directives de l'ingénieur en fortifications Jacques Barth Micheli.
- B Plan de Genève, dressé en 1837 par R. L. Céard, destiné au Service du feu.
- C Plan cadastral actuel, dressé à l'échelle 1:2500.

Bibliographie

La cure de Prilly

Publication du Service cantonal des bâtiments/VD.

Voilà une nouvelle série annoncée par cette publication d'avril 1984! On nous promet en effet une suite de brochures dans lesquelles figurent toutes les données historiques concernant le bâtiment, les explications relatives à la dernière intervention et les informations économiques et techniques pouvant servir de référence lors de travaux analogues.

Nous empruntons à l'architecte cantonal Jean-Pierre Dresco ces quelques lignes de sa préface :

«Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^e siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

»La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

»L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.»

Nous saluons donc comme il convient cette présentation très intéressante et très soignée et nous attendons avec intérêt la suite promise. F. N.

Cours pratique de béton précontraint. Règles BPEL

par G. Dreux, J. Mazars et M. Rimbauf. — Un volume 16 x 24 cm, 280 pages, Edit. Eyrolles, Paris 1984. Prix broché: 280 ffr.

Le béton précontraint a connu un grand développement au cours des deux dernières décennies qui s'est appuyé sur l'évolution de la technologie et l'amélioration des connaissances des phénomènes physiques. Ces progrès et l'apparition de nouveaux principes de sécurité des constructions ont conduit à actualiser la réglementation pour la conception et le calcul des structures en béton précontraint. Le nouveau règlement dénommé BPEL 83 sera publié au cours de l'année 1984, il sera immédiatement applicable et remplacera définitivement les anciennes instructions provisoires, en 1986.

Les auteurs de cet ouvrage ont donc voulu présenter à la fois la technologie actuelle et l'application des principales règles de cal-

cul retenues dans ce nouveau règlement. Les deux principales techniques, précontrainte par post-tension et précontrainte par pré-tension, sont présentées et leurs particularités de mise en œuvre et de calcul sont traitées. Un tiers de l'ouvrage est consacré aux diverses techniques, à leurs domaines d'emploi et aux contrôles et précautions d'utilisation.

La partie la plus importante du livre étant réservée à la présentation des principales règles de calcul, qui sont basées sur les méthodes de calcul aux états limites et des modèles élastoplastiques de comportement des matériaux. De nombreux exemples d'application faciliteront pour le lecteur l'interprétation des règles.

Ce cours a pour but de permettre une approche pratique du BPEL 83 sans entrer dans le détail des dispositions réglementaires auxquelles il faut se reporter pour le calcul des ouvrages. Il est destiné à initier à la connaissance du béton précontraint les étudiants, ingénieurs ou techniciens, et familiariser ceux qui pratiquent déjà cette technique avec les nouvelles règles de calcul.

Sommaire :

A. Généralités. — B. Technologie, procédés et matériels. — C. Les matériaux : béton - aciers. — D. Dispositions constructives. — E. Exécution et contrôles. — F. Effets de la précontrainte sur une structure. — G. Notions de sécurité des constructions - Principes de la réglementation. — H. Modélisation réglementaire du comportement des matériaux. — I. Evaluation des tensions dans les armatures de précontrainte. — J. Calculs justificatifs réglementaires en section courante. — K. Calculs justificatifs réglementaires en section particulière. — L. Dimensionnement des structures.

Revue des revues

Cahier du CETAH — Urbanisme n° 1 — janvier 1984

Voici une nouvelle publication, dont la vocation avouée est de communiquer des expériences d'enseignement de l'urbanisme et de diffuser les résultats des études et des recherches qu'il réalise. Ce premier numéro a été réalisé par Richard Quincerot, enseignant, et Philippe Calame et Pierre Zignani, étudiants sous la responsabilité du professeur Jacques Vicari. Au sommaire : comment peut-on faire de l'urbanisme aujourd'hui? des méthodes. La mise en parallèle de deux attitudes sur un projet concret est largement développée; la méthode proposée est clairement exposée. Ce cahier est en vente au prix de Fr. 8.— au CETAH, tél. 022/209333, int. 2139. F. N.

A nos lecteurs

Horaire réduit à la rédaction

17-24 juillet 1984

Le secrétariat de rédaction sera ouvert le mardi et le jeudi seulement de 14 h. à 15 h. 30 et n'assurera qu'une permanence du 17 au 24 juillet inclus. Il ne pourra pas être fourni de renseignements quant à l'acceptation ou à la date de parution d'articles de fond. Cette réduction d'horaire permet d'adapter la grille des vacances de nos collaborateurs à celle de nos fournisseurs.

En outre, nous prions nos aimables lecteurs de prendre note que les prochains numéros d'IAS paraîtront les 26 juillet et 16 août prochains seulement.

Nous en profitons pour souhaiter à chacun de bonnes vacances d'été.

Rédaction